

La **Municipalité de Saint-Nérée** *vous présente*



L'Écho de Saint-Nérée

Mars 2009, volume 13, numéro 2

Site Internet de la municipalité :

www.st-nerée.qc.ca

Courriel :

muneree@globetrotter.net

Horaire du bureau municipal :

Lundi de 13 h 00 à 16 h 30 • Mardi et
Mercredi de 8 h 45 à 11 h 45 et 13 h 00 à
16 h 30 • Jeudi de 8 h 45 à 18 h 00



RÉCUPÉRATION ET RECYCLAGE



Déchetterie

La déchetterie est fermée depuis le 25 octobre, elle rouvrira le dernier samedi d'avril, soit le 25 avril.

Appareils électroménagers, meubles et équipements informatiques

Ressourcerie Bellechasse ira les cueillir chez vous : appelez au (418) 642-5627.

Linge usagé

Le linge usagé et les divers tissus sont récupérés par Ressourcerie Bellechasse. Vous devez cependant les apporter dans de bons sacs ou dans de bonnes boîtes de carton au bureau municipal pendant les heures d'ouverture du bureau.

en collaboration avec plusieurs partenaires de Saint-Nérée et de l'extérieur

505, Grande rue du lac
Saint-Nérée, Lac Vert
(Québec) G0R 3V0

Téléphone / Fax : (418) 243-3249
Sans frais : 1-888-TURGEON

denis@entreprisegaturgeon.com
www.entreprisegaturgeon.com

Manufacturier et distributeur d'équipements de loisirs



G.A. **Entreprise
Turgeon** et Fils

Denis Turgeon, propriétaire



Denise Godbout

massothérapeute
membre de l'ATMDL

2254, rue Dutil
Saint-Nérée, Bellechasse (Qc)
G0R 3V0

Tél.: 418.243.2775

- massage de détente
- massage suédois
- massage énergétique
- reiki



Desjardins
Caisse des Seigneuries
de Bellechasse

CENTRES DE SERVICES :

Beaumont
La Durantaye
Saint-Charles

Saint-Gervais
Saint-Michel
Saint-Nérée

Saint-Raphaël
Saint-Vallier

Téléphone : 418 887-3337 / 1 800 910-2844

Encouragez-les, nous avons besoin d'eux et ils ont besoin de vous!





2160, rue Principale
Saint-Nérée (Québec)
G0R 3V0
Télé.: (418) 243-2020
valcde@globetrotter.net

Marché St-Nérée inc. 418-243-3118

Casse-croûte à l'année • Produits maison

Martine & Clément Vallières

Cette  Selection est  Inimitables

Ça fait toujours plaisir de vous voir!

Garage
DAVID ROY inc.
Vente et achat d'autos d'occasion
REMORQUAGE 24 H

Réparation générale • Antirouille • Lavage autos

1995, rue Principale, Saint-Nérée, Bellechasse G0R 3V0
Tél. : (418) 243-2233

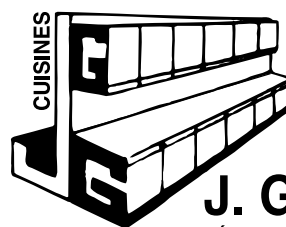
Constructions



ENT. GÉNÉRAL • SPÉCIALITÉ COFFRAGE
St-Nérée, Qc 418-243-3182

SOMMAIRE

RÉCUPÉRATION ET RECYCLAGE	1
LIVRE DE CÉLINE PELLETIER,	
INTITULÉ «ACCIDENT, COMBAT, VICTOIRE».....	3
TEL-ÉCOUTE DU LITTORAL	3
CLINIQUES DE VACCINATION 5 ANS.....	4
CAMPAGNE D'ACHAT LOCAL « J'ACHÈTE DANS BELLECHASSE ».....	4
LOCATION DU GYMNASÉ	4
INFOBIBLIO	5
UNE BAISSÉ DE REVENUS, ADAPTEZ-VOUS VITE.	7
ORDRE DU JOUR	8
LA BARRE DU JOUR	8
MOULIN LA LORRAINE.....	9
CALENDRIER MARS 2009	10
EXTRAITS DU PROCÈS-VERBAL	10
PASSAGE-TRAVAIL	12
INFO LOISIRS	14
INFO RÈGLEMENT.....	15



Cuisines
J. G. Godbout inc.
RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL, INSTITUTIONNEL

2248, Principale
Saint-Nérée, Cté Bellechasse
Québec, G0R 3V0

Jean-Guy Godbout
Tél.: (418) 243-2630
Fax: (418) 243-2664

CONSTRUCTIONS

R.B.Q.: 8002-7261-38

T.A. INC.

Résidentielles et Commerciales

Simon Asselin

827, Rue de l'Église
St-Nérée, G0R 3V0

Tél.: 418-243-3636
Fax: 418-243-2001
Cell: 418-572-3353

Rock
LE Coiffeur

UNISEXE
Salon de bronzage

243-2348

Saint-Nérée, Bellechasse

Il me fait plaisir de vous faire découvrir un extrait du livre de Céline Pelletier, intitulé «Accident, combat, victoire». Cet extrait parle plus particulièrement de notre organisme La Barre du Jour, groupe d'aide et d'entraide en santé mentale. Vous pouvez nous rejoindre au 418-887-7100 ou au 1-877-841-7100

L'arrivée à La barre du Jour

Lorsque j'étais au pavillon, je sortais sur l'heure du dîner pour aller donner un bec aux petites merveilles qui se rendaient à la maison de leur père à pied pour dîner... Je les attendais sur la galerie de La barre du jour, organisme communautaire en santé mentale, à tous les midis. Quelques jours passent avant qu'une intervenante vienne à moi : « Est-ce que je peux t'aider? Veux-tu entrer pour parler un peu ? » Je lui réponds : « Pas question ! C'est une maison de fous ici ! » La santé mentale voulait dire fou pour moi à l'époque. Je ne savais même pas que j'avais une santé mentale tout comme une santé physique et que je devais m'en occuper. Après être finalement entrée, je me suis rendu compte que ce n'était pas une maison de fous et qu'elle pouvait m'aider. Les intervenants m'ont beaucoup aidée en occupant mon temps par des activités culturelles, sportives et sociales. Je m'impliquais aux activités parfois même avec les enfants. Tous les trois ensemble faisaient de belles sorties à prix abordable. Je m'impliquais aussi en faisant du bénévolat. J'ai fait partie du conseil d'administration durant 2 ans. Bref, la maison que je considérais de fous m'amenait plus de bienfaits. J'avais le sentiment de reprendre un peu de contrôle sur ma vie, j'avais un certain pouvoir... Enfin! Je prenais du mieux tranquillement. Ils m'aident encore aujourd'hui. Je ne regrette pas d'y être aller la première fois...

Si vous désirez vous procurer un exemplaire de ce livre riche en émotions, vous pouvez contacter directement Madame Céline Pelletier au 418-885-4721 au coût de 15\$.



Roy
MINI-MOTEUR

Le spécialiste en équipement jardin, pelouse et forestier

Serge Roy, propriétaire

9154, Route 279, St-Charles (Québec) G0R 2T0
Tél. : (418) 887-3653 • Fax : (418) 887-5074 • Sans frais : 1-866-887-3653

LAWN-BOY STIHL TIGR TORO White Husqvarna

TEL-ÉCOUTE DU LITTORAL
Chaudières-Appalaches

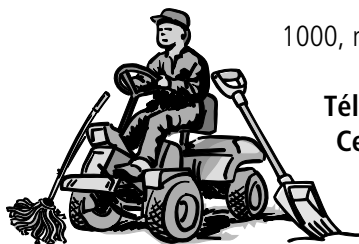
Besoin de parler à quelqu'un? Vous vivez une période difficile?

Les écoutants de Tel-Écoute sont là pour vous offrir
une oreille attentive

Lundi au vendredi de 18 h à 4 h du matin
Samedi et dimanche de midi à 4 h du matin

ANONYME, CONFIDENTIEL
SANS FRAIS
418-883-2246 • 418-838-4095

SERVICE D'ENTRETIEN Michel Bernard



1000, rue Principale, Saint-Nérée
(Québec) G0R 3V0
Téléphone: 418 243-2566
Cellulaire: 418 809-2566



Déneigement Gérard Dutil & Fils

756, Rang 5 Ouest, St-Nérée
(Québec) G0R 3V0
Sylvain: 418 243-1372
Téléphone: 243-2620

GARAGE GEORGES GODBOUT



Mécanique générale, Débosselage et Peinture
Georges Godbout, propriétaire

1102, 8^e Rang St-Nérée (Québec)
Tél.: (418) 243-3159 Fax: (418) 243-3404

CLINIQUES DE VACCINATION 5 ANS

Avec le printemps arrivent les cliniques de vaccination 5 ans. Si vous avez un enfant qui entrera à la maternelle en septembre prochain il pourrait recevoir son vaccin et, par la même occasion, rencontrer l'infirmière et l'hygiéniste dentaire.

Pour prendre rendez-vous, communiquez avec le CLSC au (418) 883-2666 poste 135.



Lyse Ratté
Conseillère autonome*
Conseillère en sécurité financière
Conseillère en assurance et rentes collectives

240, rue Principale
St-Gervais (Québec)
G0R 3C0

Téléphone : 418 887-3311
Sans frais : 1 800 463-8840
Télécopieur : 418 887-3314
Résidence : 418 243-1326
lyse.ratte@globetrotter.net
* Partenaire de PMT ROY

www.pmtroy.com

Campagne d'achat local « J'achète dans Bellechasse »

La Chambre de Commerce de la MRC de Bellechasse, en collaboration avec votre conseil municipal, vous invite à profiter ou à faire profiter votre milieu de sa campagne d'achat local « J'achète dans Bellechasse », qui en est à sa deuxième année d'existence.

Cette campagne d'achat local prend la forme de certificats cadeaux, offerts au prix de 25 \$ chacun, que vous pouvez offrir en cadeau à vos proches, à vos amis ou à vos employés et ce, en tout temps. Tout le monde peut acheter ces certificats cadeaux qui gagnent de plus en plus en popularité.

Ces certificats cadeaux sont échangeables dans la très grande majorité des commerces de la MRC de Bellechasse. La liste des commerces qui depuis un an et demi ont accepté et continuent d'accepter les certificats cadeaux ont été publiés récemment dans le journal La Voix du Sud et vous pouvez aussi la consulter à votre bureau municipal. Celle-ci sera remise à jour sur une base régulière, dès que de nouveaux commerces s'ajouteront.

Si vous avez des questions concernant la campagne d'achat local, vous pouvez communiquer avec M. Serge Lamontagne, coordonnateur de la Chambre de Commerce de Bellechasse, au 418-885-4475. Veuillez aussi prendre note que le site Internet de la Chambre de Commerce (www.ccbellechasse.ca) sera bientôt mis à jour et que vous y trouverez plein de renseignements sur cette campagne d'achat local ainsi que sur l'organisme et les activités au programme des prochains mois.



Martin Godbout, président
Rés.: 418-469-3040
mgodbout@lapointeauto.com

Bur.: 469-2144
1 800 924-2144
Télec.: 418-469-3440

1299, rue Principale, Saint-Philémon (Québec) G0R 4A0
160, boul. Taché Ouest, Montmagny (Québec) G5V 3A5



Martin Godbout, président

75, boul. Taché Est, Montmagny (Québec) G5V 1B6
Tél.: 418 248-7877 • 1 866 410-5877
Télec.: 418 248-4475
info@montmagnyhyundai.com • www.montmagnyhyundai.com

LOCATION du gymnase

Les personnes intéressées à louer le gymnase doivent communiquer avec Mme Manon Thibault, au 418-243-2233, au moins 2 jours à l'avance.

Le tarif de location est de 15\$ pour une heure.
N.B. Le soulier à semelle noire est interdit.

InfoBiblio

Horaire régulier

Les mardis de 12 h 30 à 15 h
Première demi-heure réservée aux élèves
Les mercredis de 19 h à 20 h
Les jeudis de 18 h 30 à 20 h

L'inscription est toujours gratuite.

Nouveautés

Mémoires d'un quartier T.01 Laura
Mémoires d'un quartier T.02 Antoine
L'Ode à la joie
Soeurs & amies
Un monde sans fin
Le premier Noël
Les animaux amoureux
Guide Châteaux de Loire
Guide Grèce; Athènes et les îles
Guide République dominicaine
Guide Écosse
Le Chemin de Compostelle (Espagne)
Soirée canadienne Vol. 2 CD + DVD

Nouvelles de Martha!

*C'est un nouveau concept
de Marie Laberge.*

*Un feuillet sous forme de lettres
personnalisées au nombre de 26.*

Qui est Martha?

*C'est une mère, une grand-mère
qui évolue dans le même monde que nous.
Vous pouvez prendre connaissance du
monde de Martha à la bibliothèque.*

Merci et bonne lecture

Les bénévoles de la Biblio du centenaire

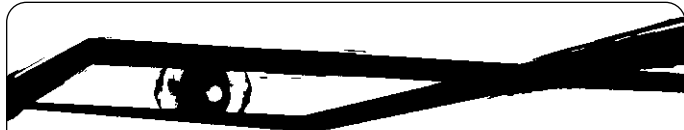


- **Tonte et toilettage**
- **Pension**
- **Psychologie canine**
- **Consultation privée**
- **Trouble de comportement**
- **Nourriture & produits**

*Magister Cyno-Professionnel attesté par la C.C.P.C. Ltée

(418) 243-3837

www.centrecaninbellechasse.com



OPTOMÉTRIE
Michèle Mercier

Examen de la vue
Lunettes
Verres de contact
Rééducation visuelle

Michèle Mercier, O.D.

144, route Campagna, Saint-Henri de Lévis (Qc) G0R 3E0
418 882-OEIL (6345)

*Lundi & Vendredi de 9 h à 17 h
Mardi & Jeudi de 9 h à 20 h*



Steven Blaney
Député fédéral de Lévis-Bellechasse

115, route Kennedy Lévis G6V 6C8
830.0500 • 1 877 630.0500
www.stevenblaney.ca

CO₂ Une organisation carbone zéro

EXCAVATION

TRANSPORT HERVÉ FERLAND
TRAVAIL SOIGNÉ ET DE QUALITÉ!

Installations septiques et
chemins forestiers



- Transport général et vrac
- Transport de sable, gravier et terre à jardins
- Cassage de roc et de béton
- Idéal pour endroits restreints : canivaux, dalots et sous-sol

Licence R.B.Q. : 8309-0613-57

Excavation de tout genre
Spécialiste : drainage agricole et résidentiel,
terrassement

166, rue St-Georges, St-Lazare
Hervé Ferland : (418) 883-2860
Sylvain Ferland : (418) 833-3977
Fax : (418) 883-2841

COMPTE DÉPARGNE LIBRE D'IMPÔT (CELI)



FAIRE DE L'ARGENT À L'ABRI DE L'IMPÔT SANS AVOIR RIEN À CACHER

À compter de 2009, vos économies pourront profiter à l'abri de l'impôt si vous versez annuellement jusqu'à 5 000 \$ dans un compte d'épargne libre d'impôt (CELI).

QU'EST-CE QUE LE CELI ?

Le CELI est un nouveau véhicule d'épargne enregistré lancé par le gouvernement fédéral¹ grâce auquel les particuliers peuvent gagner un revenu d'investissement libre d'impôt. Les cotisations versées dans le compte ne sont pas déductibles du revenu imposable. Il n'y a donc pas de réduction d'impôt. En contrepartie, les sommes accumulées dans un CELI ou retirées de celui-ci ne sont pas imposables.



CARACTÉRISTIQUES

- Admissibilité: toute personne âgée de 18 ans et plus résidant au Canada.
- Plafond annuel de cotisation: 5 000 \$ en 2009 ; par la suite, indexé au taux d'inflation et arrondi par tranches de 500 \$.
- Droits de cotisation inutilisés reportés aux années suivantes.
- Sont non déductibles du revenu imposable :
 - les cotisations versées au compte ;
 - les pertes en capital ;
 - les intérêts sur les sommes empruntées pour investir dans le compte.
- Placements admissibles : mêmes types de placement que ceux que peut contenir un régime enregistré d'épargne-retraite (REER)².
- Au décès, les actifs détenus dans un CELI pourront être transférés au CELI du conjoint survivant.
- Confirmation par les autorités fiscales du montant maximal de cotisation pour la prochaine année à la suite de la production de votre déclaration de revenus.
- Toute cotisation excédant le plafond sera assujettie à un impôt de 1 % par mois.

AVANTAGES

- Revenus de placement (intérêts, dividendes et gains en capital) non imposables.
- Retraits non imposables. Les montants retirés permettront de récupérer de nouveaux droits de cotisation pour l'année suivante.
- Aucuns frais d'administration annuels.
- Ni les revenus de placement ni les retraits d'un CELI n'entreront dans les calculs d'admissibilité aux prestations sociales et aux crédits fédéraux ou provinciaux fondés sur le revenu.

POUR INVESTIR DANS LE CELI

Pour savoir si le CELI convient à vos besoins d'investisseur, rencontrez votre conseiller ou votre planificateur financier³ à votre caisse. Vous pouvez également visiter notre site desjardins.com/celi ou appeler au 1 800 CAISSES.

¹ Les gouvernements provinciaux s'harmoniseront aux règles fédérales relatives au CELI.

² Certaines restrictions s'appliquent.

³ Le planificateur financier agit pour le compte de Desjardins Cabinet de services financiers inc.



Desjardins
Caisse des Seigneuries
de Bellechasse

Centres de services :

Beaumont	Saint-Gervais	Saint-Raphaël
La Durantaye	Saint-Michel	Saint-Vallier
Saint-Charles	Saint-Nérée	

Téléphone : 418 887-3337 / 1 800 910-2844

RESSORTS D'AUTO • CAMION

SORTIE 318 N
AUTOROUTE 20
ST-ROMUALD

ROCK

INC.

Ouvert le soir

2090, 5^e Rue, Centre Industriel
St-Romuald, Qc
G6W 5M6

Tél.: (418) 834-1010
Fax: (418) 834-0662
Sans frais : 1-800 563-1011

PIÈCES • FREINS • INSPECTION • MÉCANIQUE • SUSPENSION • ALIGNEMENT

Maurice Lachance
Président
Cedrick Lachance
Vice-président
France Lachance
Planificatrice funéraire

Roy & Rouleau inc.

MAISON FUNÉRAIRE

Préarrangements • Monuments • Cartes funéraires

Nos bureaux:

<p>ST-DAMIEN 131, rue Commerciale Tél.: 418-789-2143 Téloc.: 418-789-2576</p>	<p>STE-CLAIRE 136, rue Principale Tél.: 418-883-3715</p>	<p>ARMAGH 6, rue de la Fabrique Tél.: 418-466-2073 Téloc.: 418-466-2328</p>
--	---	--

Conseil municipal de Saint-Nérée
Séance ordinaire du 2 mars 2009
Projet d'ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Rapport financier 2008 et rapport du vérificateur externe : dépôt et présentation;
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 2 février;
3. Recettes du mois de février 2009;
4. Dépenses du mois de février 2009;
5. Rapport de la direction générale;
6. Service incendie :
 - 6.1 Engagement d'un pompier;
 - 6.2 Achat d'un équipement de pompier;
7. Adoption de règlements :
 - 7.1 Règlement 04-09 : Règlement modifiant de nouveau le Règlement 05-04 : Règlement de zonage de la municipalité de Saint-Nérée;
 - 7.2 Règlement 07-08 : Règlement concernant la création et les interventions du service municipal de sécurité incendie ainsi que la prévention des incendies;
 - 7.3 Règlement 06-09 : Règlement modifiant de nouveau le Règlement 09-05 :
Règlement décrétant les tarifs pour divers services rendus par la municipalité;
8. Dossiers en cours;
9. Demandes d'assistance financière et commandites :
10. Période de questions;
11. Affaires nouvelles :
 - 11.1
 - 11.2
 - 11.3
 - 11.4
 - 11.5
12. Dépôt du rapport budgétaire au 31 janvier 2009; et
13. Levée de la séance.



Les conférences publiques de La Barre du Jour seront bientôt de retour!!!

Mardi le 10 mars, 19 h, 35 rue Leclerc à Saint-Gervais,
Contribution volontaire

« Le jeu compulsif »

Au cours de la dernière année, quatre adultes sur cinq se sont adonnés à des jeux de hasard. Ce qui s'avère être un simple amusement pour la plupart peut rapidement devenir une pathologie pour d'aucuns, entraînant ainsi des conséquences sérieuses comme la dépression, l'anxiété, la toxicomanie, les conflits familiaux etc.. Comment démystifier l'abus, comment s'en sortir ou encore comment aider un proche? Tant de questions auxquelles Mme. Marie Lehoux de la maison l'Odysée tentera de répondre afin de nous éclairer, nous enrichir.

Pour plus d'informations ou pour réserver
(418) 887-7100

Bienvenue à tous!!

Plomberie Gaston Chabot inc.

résidentielle et commerciale

Pose et vente

- Accessoires de salle de bain et de cuisine
- Pompes et accessoires

143, Père Brousseau, Saint-Damien (Québec) G0R 2Y0
Tél. (418) 789-2731

Moulin La Lorraine

www.moulinlalorraine.ca



Le Courrier Du Moulin
Lac-Étchemin, 3 février 2009.

Pour la relâche scolaire : Une exposition et des ateliers créatifs au Moulin La Lorraine!

Du 28 février au 8 mars, Le Moulin La Lorraine présente «**Les Quatre Saisons**». Cette exposition, réalisée en collaboration avec l'école Notre-Dame de Lac-Étchemin, rassemble les travaux d'élèves de la maternelle au 2^e secondaire et donne la vision authentique des jeunes sur le monde à travers le thème des saisons.

En complément à l'exposition, des ateliers créatifs sont offerts. Coût: 5\$ par participant. Inscription obligatoire avant le 25 février au 418 625-4400.

HORAIRE DES ATELIERS

Samedi le 28 février, à 13h30 : PEINTURE : ACRYLIQUE SUR TOILE avec Madame Cécile Tawell /pour les 8 à 17 ans (les 8 à 12 ans doivent être accompagnés d'un parent). Viens réaliser un petit tableau!

Mercredi le 4 mars, activité à confirmer

Jedi le 5 mars, à 13h00 : PEINTURE SUR VERRE avec Madame Diane Raymond/ pour les 6 à 14 ans.

À peindre et décorer : un verre, un presse-papier ou un petit vase... à ton choix!

Vendredi le 6 mars, à 13h00 : SCRAPBOOKING avec Madame Karine Boudreault / Confection de cartes de souhait «Les 4 saisons» / pour tous, à partir de 5 ans.

HORAIRE DE L'EXPOSITION :

28 février et 1^{er} mars, 7 et 8 mars de 13h00 à 17h00

4, 5 et 6 mars de 13h00 à 16h00

Admission adulte : 5\$

Enfant de 6 à 12 ans : 2\$

À voir également dans le hall du Moulin, jusqu'au 15 mars :

«Art naïf, passeport pour l'imaginaire» présentant des oeuvres de Rajka Kupesic, Dragan Mihailovic, Jenny Hellers et Zuzuk Roman.
De la «grande visite» au Moulin!

Vous avez hâte de venir?

Le Moulin La Lorraine sera ouvert à compter du 28 février 2009, les samedis et dimanches de 13h00 à 17h00. (Du mercredi au dimanche, ouvert sur réservation de groupe). À l'occasion de la relâche scolaire, le Moulin sera exceptionnellement ouvert du 4 au 6 mars de 13h00 à 16h00.

Pour connaître la programmation des expositions et activités, surveillez les journaux ou consultez le www.moulinlalorraine.ca

Profitez de la relâche pour faire une visite au Moulin La Lorraine...

BIENVENUE À TOUS!

Pour information, communiquez au 418-625-4400 ou info@moulinlalorraine.ca

Source : Josée Marceau, Directrice générale et artistique

Moulin la Lorraine

1286, Route 277, C.P.5010, Lac-Étchemin (QC)
G0R 1S0

Tél. : (418) 625-4400

www.moulinlalorraine.ca

jmarceau@moulinlalorraine.ca



**EXTRAITS DU PROCÈS-VERBAL
(NON ENCORE APPROUVÉ)
DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 FÉVRIER 2009**

Tenue à la salle municipale à 20 h 30.

Sont présents : M. Mario Rémillard, Mme Lyse Ratté, Mme Christiane Asselin, M. Pascal Fournier, M. Claude Guillemette et M. Dominic Larochelle formant QUORUM,

Sous la présidence du maire, M. Clément Vallières.

M. Michaël Couture, directeur général et secrétaire-trésorier, agit comme secrétaire de la séance.

Ouverture de la session

Le maire, M. Clément Vallières, ouvre la séance à 20 h 30 et lit le projet d'ordre du jour.

**Résolution 23-09
Adoption de l'ordre du jour**

Il est unanimement résolu

Que l'ordre du jour soit adopté.

Résolution 24-09

Adoption du procès-verbal de la séance du 12 janvier 2009

Il est unanimement résolu

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2009 soit adopté comme rédigé.

Recettes du mois de janvier 2009

Le maire présente le rapport des recettes pour le mois de janvier 2009 : taxes et arrérages de taxes : 12 767,27 \$ et autres recettes : 8 166,03 \$ pour un total de 20 933,30 \$.

Résolution 25-09

Dépenses du mois de janvier 2009

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose la liste des chèques émis au mois de janvier et le sommaire du système de paie pour le même mois.

CALENDRIER MARS 2009

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1	2 Réunion de travail du Conseil, 19h00 Séance ordinaire du Conseil, 20h30	3 Biblio 12 h 30 à 15 h	4 Biblio 19 h à 20 h	5 Bacs bleus Biblio 18 h 30 à 20 h	6	7
8 Journée internationale de la femme	9 Semaine québécoise de la déficience intellectuelle	10 Biblio 12 h 30 à 15 h	11 Biblio 19 h à 20 h	12 Bacs verts Biblio 18 h 30 à 20 h	13	14
15 Semaine de la relève coopérative	16	17 Saint-Patrick Biblio 12 h 30 à 15 h	18 Biblio 19 h à 20 h	19 Bacs bleus Biblio 18 h 30 à 20 h	20 Journée de la francophonie	21 Maison de la culture : Cocktail d'înatore bénéfice avec Lynda Thalie
22	23	24 Biblio 12 h 30 à 15 h	25 Biblio 19 h à 20 h	26 Bacs verts Biblio 18 h 30 à 20 h	27 Assemblées générales annuelles Desjardins	28
29	30	31				

Le montant net des chèques émis durant le mois de janvier est de 61 267,45 \$; les salaires bruts pour le même mois, incluant les avantages imposables, sont de 10 986,61 \$ au provincial et de 10 465,36 \$ au fédéral. Les allocations non imposables aux élus sont de 598,85 \$ et celles aux pompiers volontaires sont de 1 276,07 \$. Les contributions de l'employeur s'élèvent à 1 161,48 \$.

Il est unanimement résolu

Que le rapport des dépenses autorisées et payées pour le mois de janvier 2009 soit approuvé comme présenté.

Rapport du directeur général

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose le rapport de la direction générale pour le mois de janvier 2009. Les membres du conseil avaient reçu copie de ce rapport le 29 janvier dernier.

Résolution 26-09

Service incendie : Engagement de recrues

Il est unanimement résolu

Que la Municipalité procède à l'engagement de Mme Angèle Goupil et de M. Patrick Côté-Collin à titre de pompiers volontaires;

Que la Municipalité paie leur formation;

Que la Municipalité procède à l'acquisition des habits et équipements des pompiers recrues, incluant la location de téléavertisseurs; et

Que les sommes nécessaires à la mise en oeuvre de cette résolution soient prises dans les postes appropriés du budget.

Assemblée publique de consultation sur le Règlement 04-09 : Règlement modifiant de nouveau le Règlement 05-04: Règlement de zonage de la municipalité de Saint-Nérée

À la demande du maire, le directeur général et secrétaire-trésorier tient une assemblée publique de consultation sur le projet de Règlement 04-09, devant modifier le Règlement de zonage 05-04 de la municipalité de Saint-Nérée et ses modifications.

Ce premier projet, adopté le 12 janvier 2009, a pour objet d'autoriser à l'intérieur du périmètre urbain, de villégiature ou touristique des bâtiments complémentaires d'une dimension maximale de 70 mètres carrés à condition que la superficie de l'emplacement soit supérieure à 1 000 mètres carrés,

Le directeur général et secrétaire-trésorier explique le projet de

règlement et indique que les personnes intéressées des zones concernées et des zones qui leur sont contigües peuvent signer une demande de participation à un référendum. À cet effet, un avis public sera affiché dans les prochains jours.

Le directeur général et secrétaire-trésorier répond aux questions des personnes présentes dans la salle.

Assemblée publique de consultation sur le Règlement 05-09 : Règlement de concordance au schéma d'aménagement révisé de la MRC de Bellechasse modifiant de nouveau le Règlement 05-04: Règlement de zonage de la municipalité de Saint-Nérée

À la demande du maire, le directeur général et secrétaire-trésorier tient une assemblée publique de consultation sur le projet de Règlement 05-09, règlement de concordance au schéma d'aménagement révisé de la MRC de Bellechasse, devant modifier le Règlement de zonage 05-04 de la municipalité de Saint-Nérée et ses modifications.

Ce premier projet, adopté le 12 janvier 2009, a pour objet d'intégrer les dispositions identifiées au schéma d'aménagement et de développement relativement à la décision 351527 de la CPTAQ sur l'implantation de résidences en territoire agricole décrétée par la LPTAAQ.

Le directeur général et secrétaire-trésorier explique brièvement le projet de règlement et indique qu'il ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le directeur général et secrétaire-trésorier répond aux questions des personnes présentes dans la salle.

Québec 

Dominique Vien,
Députée de Bellechasse
Ministre des Services gouvernementaux

640, boul. Henderson
Saint-Malachie, Québec G0R 3N0
Tél. : 418-642-1343 – Sans frais : 1-866-504-3294
Télécopieur : 418-642-1331

Résolution 27-09

Adoption du Règlement 04-09 : Adoption par résolution du 2^e projet du règlement

ATTENDU QUE l'assemblée publique de consultation sur ledit règlement a eu lieu durant la présente séance; et

ATTENDU QU'aucun changement n'a été porté au Règlement 04-09,

Il est unanimement résolu

Que soit adopté, sans modification, le deuxième projet du règlement 04-09.

Ce règlement est disponible pour consultation au bureau municipal.

Résolution 28-09

Adoption du Règlement 05-09 : Règlement de concordance au schéma d'aménagement révisé de la MRC de Bellechasse modifiant de nouveau le Règlement 05-04 : Règlement de zonage de la municipalité de Saint-Nérée

ATTENDU la modification du schéma d'aménagement et de développement relativement à l'intégration de la décision no 351 527 rendue par la Commission de protection du territoire agricole;

ATTENDU QUE la municipalité doit adopter un règlement de concordance au schéma d'aménagement et de développement pour l'application de cette décision;

ATTENDU QU'une municipalité peut modifier la réglementation d'urbanisme en vertu des articles 123 et suivants de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné à la séance du 12 janvier 2009;

ATTENDU QUE l'assemblée publique de consultation sur ledit règlement a eu lieu durant la présente séance;

ATTENDU QU'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard 2 jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement et qu'ils renoncent à sa lecture; et

ATTENDU QUE le directeur général et secrétaire-trésorier mentionne que ce règlement intègre les dispositions identifiées au schéma d'aménagement et de développement relativement à la décision no 351527 de la CPTAQ sur l'implantation de résidences en territoire agricole décrétée par la LPTAAQ,

Il est unanimement résolu

Que soit adopté le Règlement 05-09.

Ce règlement est disponible pour consultation au bureau municipal et sur le site web de la municipalité au www.st-neree.qc.ca.

Avis de motion : Règlement 04-09

AVIS DE MOTION est donné par M. Dominic Larochelle, conseiller, que le conseil adoptera, lors d'une séance ultérieure, le Règlement 04-09 : Règlement modifiant de nouveau le Règlement 05-04 : Règlement de zonage de la municipalité de Saint-Nérée.

Avis de motion : Règlement 06-09

AVIS DE MOTION est donné par M. Dominic Larochelle, conseiller, que le conseil adoptera, lors d'une séance ultérieure, le Règlement 06-09 : Règlement modifiant de nouveau le Règlement 09-05 : Règlement décrétant les tarifs pour divers services rendus par la municipalité.

Avis de motion : Règlement 07-09

AVIS DE MOTION est donné par M. Claude Guillemette, conseiller, que le conseil adoptera, lors d'une séance ultérieure, le Règlement 07-09 : Règlement modifiant de nouveau le



POUR UNE APPROCHE GAGNANTE VERS L'EMPLOI DÉSIRÉ

PASSAGE-TRAVAIL VOUS ATTEND

À La grande sélection – Salon de l'emploi de Bellechasse, les 20 et 21 février, au Domaine Franco à Saint-Henri, nos conseillers et ceux du CJE de Bellechasse vous y attendent avec enthousiasme pour vous aider à rédiger votre CV et pour vous permettre de personnaliser votre contact avec les entreprises qui seront présentes.

À nos bureaux de Charny et Lévis, du 10 au 20 mars se tiendra notre activité Préfoire, en vue de la Foire de l'emploi qui, elle, se tiendra les 20 et 21 mars 2009 au Centre de foires de Québec (ExpoCité). Notre préfoire vous permettra de faire vérifier votre CV et de connaître de bons trucs pour profiter au maximum de votre visite à la Foire. Ce service est offert gratuitement, sur rendez-vous. Possibilité de service en début de soirée pour les personnes qui travaillent. Réservez votre place le plus tôt possible.

833-7122 (Lévis) 832-0088 (Charny)

www.passagetravail.com

Partenariat Emploi-Québec Chaudière-Appalaches

Source : Ginette Drolet 418 833-7122

Règlement 09-05 : Règlement permettant la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux.

Retrait de l'avis de motion pour le Règlement 04-08

M. Claude Guillemette, conseiller retire l'avis de motion sur le Règlement 04-08 : Règlement permettant la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux, qu'il avait donné à la séance du 7 avril 2008.

Période de questions

Une période de questions est allouée.

Dépôt de la liste des personnes endettées envers la municipalité

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose une liste des taxes dues au 31 décembre 2008. Le montant des taxes à recevoir est de 39 297,86 \$ dont 96,13 \$ pour l'année 2006, 3 273,22 \$ pour l'année 2007 et 35 928,51 pour l'année 2008.

Résolution 29-09

Ventes pour taxes

Il est unanimement résolu

Que le directeur général soit autorisé à entreprendre les procédures **légal**es nécessaires visant à obtenir le paiement des sommes dues à la municipalité, et ce, pour tous les immeubles dont le premier versement de l'année antérieure n'a pas été entièrement acquitté; et

Que cette résolution abroge et remplace la résolution 218-02.

Résolution 30-09

Fabrique de Saint-Nérée : Publicité dans le feuillet paroissial

Il est unanimement résolu

Que la publicité dans le feuillet paroissial soit renouvelée au coût de 100 \$.

Résolution 31-09

Radio Bellechasse : Renouvellement d'adhésion

Il est unanimement résolu

Que l'adhésion à CFIN Radio Bellechasse soit renouvelée au coût de 40 \$.

Résolution 32-09

Comité de travail du lac Pierre-Paul : Travail de l'inspecteur régional

Il est unanimement résolu

Que l'inspecteur régional soit autorisé à participer aux réunions du Comité de travail du lac Pierre-Paul et que la Municipalité en assume les frais.

Résolution 33-09

Aide à l'entretien du réseau routier municipal

Il est unanimement résolu

Que le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à faire une demande d'aide financière de 20 000 \$ auprès de la députée de Bellechasse, Mme Dominique Vien, dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal. Les travaux pour lesquels une aide est demandée sont le rechargement des routes de gravier, le remplacement de 3 ponceaux et le nettoyage des fossés dans la section ouest du 7e Rang. Le coût net de ces travaux est estimé à 37 500 \$.

Résolution 34-09

Service internet haute vitesse dans la section ouest du 3^e Rang : Demande d'appui

CONSIDÉRANT QUE des contribuables du 3e Rang demandent l'appui de la municipalité dans le but d'obtenir le service d'internet haute vitesse offert par Telus; et

CONSIDÉRANT QUE plusieurs secteurs de la municipalité n'ont pas accès au service internet haute vitesse,

Il est unanimement résolu

Que la municipalité appuie la demande des citoyens du 3e Rang et demande à Télus d'augmenter la couverture de son service internet haute vitesse dans le but de desservir l'ensemble du territoire de la municipalité.

Dépôt du rapport budgétaire au 31 décembre 2008

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose le rapport budgétaire au 31 décembre 2008. Les membres du conseil avaient reçu copie de ce rapport le durant la réunion de travail précédent cette séance.

Résolution 35-09

Levée de la séance

À 21 h 16, il est unanimement résolu

De lever la séance.

LOISIRS SAINT-NÉRÉE INC. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE - 16 FÉVRIER 2009

Tenue à la salle municipale à 19h30.

Sont présents : Mme Geneviève Vézina, Mme Milène Labrecque, M. Dominic Larochelle

Sous la présidence de Pascal Fournier, président.

Est absente : Mme Bianka Dutil

Mme Geneviève Vézina, agit comme secrétaire de la séance.

Ouverture de l'assemblée générale :

Le président, Pascal Fournier, ouvre la séance à 19h30 et lit le projet d'ordre du jour.

1. Adoption de l'ordre du jour

Après la lecture du projet d'ordre du jour,

Il est proposé par M. Dominic Larochelle et unanimement résolu

Que l'ordre du jour suivant soit adopté :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. États financiers et compte rendu des activités de 2008 au 31 décembre 2008
3. Ratification des actes des administrateurs pour 2008
4. Activités prévues pour 2009
 - 4.1 Nuit de patins étoilées, 27 février 2009
 - 4.2 Tournoi de hockey bottine, 7 et 8 mars 2009
 - 4.3 Tournoi familial de balle donnée, 7 au 9 août 2009
 - 4.4 Tournoi de golf St-Nérée Open, 15 août 2009
5. Activité de financement 2009 - Loterie
6. Casse-croûte des Loisirs - Fermeture
7. Patinoire saison 2008-2009
8. Situation financière au 16 février 2009
9. Période de questions
10. Élections des membres sur les postes 1 à 7
11. Remerciements
12. Levée de la séance.

2. États financiers et compte rendu des activités de 2008 au 31 décembre 2008

M. Dominic Larochelle, administrateur, présente le rapport financier annuel des Loisirs Saint-Nérée Inc. au 31 décembre 2008. Ce rapport est publié dans cet édition de L'Écho de Saint-Nérée.

3. Ratification des actes des administrateurs pour 2008

Il est proposé par M. Clément Vallières et unanimement que les actes des administrateurs soient ratifiés en date du 31 décembre 2008 comme l'exige la Loi sur les organismes à but non lucratif. Cette proposition a été faite par un membre de l'assistance conformément à la Loi.

4. Activités prévues pour 2009

Le président, M. Pascal Fournier, décrit les activités qui ont connu beaucoup de succès au cours de l'année 2008. Après échanges et discussions, il est suggéré que 4 activités soit automatiquement reconduites pour l'année 2009. Les Loisirs en avaient discutés en réunion de travail et des ont été retenues.

- Nuit de patins étoilées, 27 février 2009
- Tournoi de hockey bottine, 7 et 8 mars 2009
- Tournoi familial de balle donnée, 7 au 9 août 2009
- Tournoi de golf St-Nérée Open, 15 août 2009

5. Activité de financement 2009 - Loterie

Étant donné que les Loisirs Saint-Nérée Inc. ont un emprunt à rembourser et que le comité aura besoin de fonds pour l'organisation d'activités au courant de l'année 2009 et pour les autres à venir, le comité lancera comme activité de financement une loterie. Le président, M. Pascal Fournier, explique les grosses lignes de la loterie et explique que les principaux points comme le total des prix à gagner et leur distribution n'est pas complété officiellement.

6. Casse-croûte des Loisirs - Fermeture

Le président, M. Pascal Fournier, explique le pourquoi de la fermeture du casse-croûte et informe la population que tous les équipements ont été

vendus. Il ne reste que la hotte à être vendue ainsi que le système de sécurité incendie pour équipement de cuisson.

7. Patinoire saison 2008-2009

Le président, M. Pascal Fournier, explique que le contrat de la patinoire a été octroyé à M. Raynald Asselin à 50% du coût de l'an passé, donc pour la somme de 1 500.00\$. Les Loisirs Saint-Nérée Inc. avaient pris entente avec M. Asselin pour que l'exécution des tâches soit de 50% pour lui et l'autre 50% exécuté par le comité. Expliquant ainsi pourquoi le contrat a été réduit de moitié.

8. Situation financière au 16 février 2009

Le nouveau trésorier des Loisirs Saint-Nérée Inc., M. Clément Vallières, explique la situation financière des Loisirs au 16 février 2009. M. Vallières est trésorier depuis le 1^{er} janvier 2009.

9. Période de questions

Une période de questions est allouée.

10. Élections des membres sur les postes 1 à 7

Étant donné que tous les postes d'administrateurs sont ouverts, et que les Loisirs Saint-Nérée Inc. souhaitent tous les combler, des élections sont nécessaires. Le président, M. Pascal Fournier, agira à titre de président d'élection.

M. Clément Vallières propose M. Pascal Fournier au poste #1, et ce dernier accepte.

Mme Lyse Ratté propose Mme Geneviève Vézina au poste #2, et cette dernière accepte.

M. Clément Vallières propose Mme Milène Labrecque au poste #3, et cette dernière accepte.

M. Clément Vallières propose M. Dominic Larochelle au poste #4, et ce dernier accepte.

M. Clément Vallières propose Mme Bianka Dutil au poste #5. Cette dernière avait indiqué son intention de vouloir rester membre du comité mais devra accepter la proposition lors de la prochaine réunion du comité.

Les postes 6 et 7 restent vacants. Toute personne intéressée à combler ces postes sont invitée à communiquer avec l'un des membres du comité.

11. Remerciements

Le président, M. Pascal Fournier, remercie les gens de l'assistance pour s'être déplacé à cette assemblée générale annuelle. Il remercie tous les bénévoles et participants aux activités de 2008. Un merci spécial est adressé aux membres du comité des loisirs de l'année 2008 et remercie ceux qui sont en poste pour l'année 2009. D'autres remerciements sont adressés dans cette édition de L'Écho de Saint-Nérée.

12. Levée de la séance.

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par Mme Milène Labrecque et unanimement résolu

De lever la séance.

La séance prend fin à 20 h 37.

Les Loisirs Saint-Nérée Inc. remercie sincèrement M. Rock Fournier pour son don de 250\$ fait au loisirs pour l'organisation du dépouillement d'arbre de Noël de 2008.

Les Loisirs Saint-Nérée Inc. remercie aussi M. Denis Turgeon et Mme Sylvie Duchesneau de l'entreprise G.A. Turgeon et fils pour leur don de 2 filets pour la patinoire servant à arrêter les rondelles derrière les buts. D'une valeur de 500\$.

La prochaine année sera déterminante pour tous. Autant pour les administrateurs que pour tous ceux qui gravitent de près ou de loin autour des Loisirs Saint-Nérée. La participation du public ainsi que l'engagement des bénévoles seront déterminants lors des activités. Malgré le bon vouloir de ceux qui seront là pour organiser des activités, si le taux de participation n'est pas à la hauteur, tous leurs efforts n'auront servi à rien. N'oubliez surtout pas que les seules récompenses que ces personnes peuvent recevoir, ce sont des mercis, des félicitations mais surtout un excellent taux de participation aux activités organisées. Nous comptons sur votre présence en grand nombre aux activités qui seront organisées.

Pour les Loisirs Saint-Nérée Inc.

Pascal Fournier, président

État des résultats 2008

REVENUS ET DÉPENSES	exercice terminé le 31 décembre 2008	
	2008	2007
REVENUS		
Location casse-croûte	- 450	\$
Location - autres	200	145
Dons Souper Bénéfice	6 150	10 000
Activités - Festi-Bleuet	28 659	
Activités - Tournoi de balle familial	4 048	3 002
Activités - Gymnase	38	105
Activités - Dépouillement Arbre de Noël	285	1 316
Activités - Casino	980	
Activités - Terrain de jeux	1 800	
Activités - Tournoi hockey bottine	1 678	
Activités - Tournoi de golf	4 213	
Subvention -		
Municipalité Saint-Nérée (note 4)	3 663	3 546
Subvention- Soutien aux bénévoles	1 000	800
Intérêts et ristournes	-	49
Autres	609	436
	53 323 \$	19 849 \$

DÉPENSES		
Entretien et réparation casse-croûte	1 021 \$	2 820 \$
Entretien et réparation sports d'été et loisirs	5 713	2 060
Entretien et réparation sports d'hiver et loisirs	4 247	2 110
Activités - Festi-Bleuet	44 769	
Activités - Tournoi de balle familial	1 744	1 634
Activités - Dépouillement Arbre de Noël	1 005	2 519
Activités - Casino	1 700	
Activités - Terrain de jeux	1 835	
Activités - Tournoi hockey bottine	659	
Activités - Tournoi de golf	4 383	
Énergie	994	870
Assurances	971	945
Taxes municipales et scolaires	1 425	1 314
Télécommunication	730	757
Papeterie	779	511
Intérêts et frais bancaires	473	196
Acquisitions d'immobilisations (note 3)	1 823	
	72 448 \$	17 559 \$

EXÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES
-19 125 \$ 2 290 \$

(DÉPENSES SUR LES REVENUS)
Non vérifié - Avis au lecteur

Info Règlement

Programme de revitalisation

Le programme de revitalisation, actuellement en vigueur, couvre l'ensemble des immeubles résidentiels situés dans le périmètre urbain, à l'intérieur des zones 11-M, 12-M, 13-M, 14-M, 15-M, 16-M, 1-Ha, 2-Ha et 22-P.

Le programme de revitalisation prend deux formes distinctes et indépendantes l'une de l'autre, la première étant une aide financière sous forme de subvention applicable uniquement lorsque des travaux de rénovation sont effectués à un immeuble résidentiel déjà construit et d'au moins 20 ans d'âge au jour du dépôt de la demande de subvention auprès de la municipalité. La subvention a pour objet de compenser en partie les coûts des travaux de rénovation qui entraînent une hausse de l'évaluation foncière telle qu'inscrite au rôle d'évaluation de la municipalité supérieure à 4 000 \$ pour cet immeuble. Le montant de la subvention auquel peut avoir droit le propriétaire est le suivant :

- Pour un immeuble résidentiel, 150 \$ par tranche complète de 1 000 \$ d'augmentation de la valeur de l'immeuble au rôle d'évaluation, jusqu'à concurrence de 1 500 \$.

La deuxième forme d'aide est l'octroi d'un crédit de taxes foncières applicable uniquement aux travaux de construction d'un nouvel immeuble résidentiel, d'agrandissement ou de rénovation d'un tel immeuble déjà construit au jour du dépôt de la demande, qui entraînent dans tous les cas une hausse de l'évaluation foncière telle qu'inscrite au rôle d'évaluation de la municipalité supérieure à 15 000 \$ pour cet immeuble.

Un crédit de taxes foncières sera accordé par la municipalité pour les cinq exercices financiers suivant celui où les travaux de **construction** d'un immeuble auront été exécutés; celui-ci sera égal à 100 % des taxes foncières qui seraient normalement dues jusqu'à concurrence de 1 500 \$ par exercice financier, pour un total maximum de 7 500 \$ sur cinq ans.

Un crédit de taxes foncières sera accordé par la municipalité pour les cinq exercices financiers suivant celui où les travaux **d'agrandissement** ou de **rénovation** auront été exécutés; celui-ci sera égal à 100 % des taxes foncières représentant la plus-value apportée à la valeur de l'immeuble, jusqu'à concurrence de 1 500 \$ par exercice financier, pour un total maximum de 7 500 \$ sur cinq ans.

La subvention ou le crédit de taxes foncières sera applicable uniquement aux travaux de construction, d'agrandissement ou de rénovation d'un bâtiment principal, dont le permis aura été délivré après l'entrée en vigueur du présent règlement, et dont les travaux auront été substantiellement exécutés avant l'expiration du permis de construction, d'agrandissement ou de rénovation.

En plus, pour être admissible aux avantages prévus au présent règlement, l'immeuble résidentiel doit :

- faire l'objet d'un usage résidentiel; et
- faire l'objet de tous les permis prévus par la réglementation municipale.

Le règlement complet est disponible pour consultation au bureau municipal et sur le site web de la municipalité au www.st-neree.qc.ca.

En plus des avantages prévus dans la réglementation municipale, quelques entreprises se sont engagées à offrir aux participants du programme de revitalisation construisant un nouvel immeuble résidentiel, des rabais sur certains produits et services. Ces informations seront disponibles dans la prochaine édition du journal.

Le St-Nérée

**RÉSIDENCE POUR PERSONNES ÂGÉES,
Autonomes et semi-autonomes**

2092, rue Principale, St-Nérée, Qc G0R 3V0
Colette Comeau, propriétaire
Tél.: 418-243-3893

Ford
Suzanne Roy INC.



Richard Dutil
CONSEILLER EN VENTE

61, route Kennedy, Lévis (Québec) G6V 6C7
Tél.: (418) 835-1915 poste 619
Cell.: 563-7860 • Téléc.: (418) 835-1932
richarddutil@hotmail.com

Garage Serge Laverdière

Mécanique générale



Tél. : 243-3355

Fax : 243-2793

451, route 281, St-Raphaël (Québec) G0R 4C0

Restaurant L'AMICAL

99, Mgr Bilodeau,
Saint-Lazare



Micheline Guillemette, propriétaire

418 883-2994

Heures d'ouverture

Lundi - mardi 6:00 à 21:00

Mercredi 6:00 à 21:00

Jeudi - vend. - sam. 24 heures

Dimanche jusqu'à 21:00

Les Draperies Chantale enr.

Tél.: (418) 789-3152

Fax: (418) 789-3352

Chantale P. Morin, décoratrice

DRAPERIES - TAPIS - CÉRAMIQUE - PRÉLART - ACCESSOIRES
SERVICE DE DÉCORATION - ESTIMATION GRATUITE

29, rue Saint-Jean, Saint-Damien, Cté. Bellechasse (Qué.) G0R 2Y0

MASSA

Massage détente, suédois

Traitement thérapeutique

Traitement de cellulite

Service de pause – tisane, assiette de fruit

Service à domicile pour personnes âgées

Hélène Godbout, massothérapeute

Membre à ATMDL (reçus disponibles)

Certificats cadeau disponibles

794, rue de l'Église Ouest, St-Nérée

Tél.: 418 243-7244

Sur rendez-vous seulement!



Familiprix

MARYSE ST-HILAIRE
Pharmacienne

99, rue Principale
St-Raphaël (Québec)
G0R 4C0

Tél.: (418) 243-2040

Télé.: (418) 243-3327

FAB

CARROSSERIE

FRANCIS ASSELIN BELLECHASSE

302-A, rue Principale
Saint-Gervais Bell.
G0R 3C0

- Débosselage
- Peinture
- Esthétique
- Vitres d'autos

Tél.: (418) 887-3400

Fax: (418) 887-7208

Cell.: (418) 882-7677

francis.asselin@globetrotter.net



Saint-Nérée

ESPACES DISPONIBLES POUR PUBLICITÉ ET ANNONCES CLASSÉES

Veillez communiquer avec

Michaël Couture, d.g. au 418 243-2735

Clément Vallières, maire au 418 243-3118

L'Écho de Saint-Nérée

*vous remercie
et à la prochaine*

(Fin mars)

Les Impressions
Reflét

Conception | Impression
Tél.: 418 885-4848